



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE**

---

Séance publique du

28 juin 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

---

**2010.695**

**OBJET** : EQUIPE OPERATIONNELLE DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE D'AIX EN PROVENCE- DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DES PARTENAIRES -

Le 28/06/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/06/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Maurice CHAZEAU, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Eric CHEVALIER, M. Jacques GARCON à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI à M. Stéphane PAOLI, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

**Excusés sans pouvoir :**

M. Lucien AMBROGIANI, M. Helliot BRAMI, Mme Brigitte DEVESA, M. Alexandre GALLESE, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture - Politique de la  
Ville  
Direction de la Politique de la Ville

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 28/06/10

**RAPPORTEUR** : Mme Sophie JOISSAINS

-

**Politique Publique** : RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

**OBJET** : EQUIPE OPERATIONNELLE DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE D'AIX EN PROVENCE- DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DES PARTENAIRES - - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Comme vous le savez, la Ville d'Aix en Provence développe une politique volontariste de Cohésion Sociale et d'Egalité des Chances sur l'ensemble des territoires prioritaires (Jas de Bouffan/Encagnane-Corsy/Aix Nord/Pinette).

Cette politique s'illustre par la mise en oeuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale issu de la dynamique du Plan Espoir Banlieues.

Pour favoriser la réussite de ce dispositif partenarial (État/CPA/Région/CAF) et multi dimensionnel (Réussite Éducative-Emploi-Insertion-Gestion urbaine de proximité-Préventions), la Ville s'est dotée d'une équipe pluridisciplinaire chargée d'animer et coordonner ces différents volets mais aussi d'accompagner et suivre les projets développés par les structures associatives.

Au delà du financement des projets structurants (près de 800 000€/an), est également prévu le financement partiel, par les partenaires signataires du CUCS, de l'équipe opérationnelle (postes de contractuels uniquement)

.

Pour l'année 2010, le plan prévisionnel de financement, validé par le comité de pilotage réuni en sous préfecture le 9 mars 2010, est le suivant :

Dépenses prévisionnelles	
Coût annuel des postes de contractuels	162 751
Recettes attendues :	
- Subvention de l'Etat	31 000
- Subvention de la Région	10 000
Solde à la charge de la Ville	121 751

En conséquence, je vous demanderais, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers ci-dessus indiqués ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à encaisser les recettes correspondantes

**2010.695 - EQUIPE OPERATIONNELLE DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE D'AIX  
EN PROVENCE- DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DES PARTENAIRES -**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 48</b>
<b>Présents</b>	<b>: 38</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 48</b>
<b>Pour</b>	<b>: 48</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07/2010  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**